

UN LIBRARY

MAR 22 1977



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/12301
21 mars 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 MARS 1977, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBERIA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de joindre à la présente lettre un message qui vous est
adressé par M. William R. Tolbert, Jr., président de la République du Libéria,
à propos de "La question de l'Afrique du Sud".

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce
message comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du Libéria
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Angie BROOKS-RANDOLPH

Annexe

Message adressé au Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies par M. William R. Tolbert, Jr., président de la République du Libéria, à l'occasion du débat sur "La question de l'Afrique du Sud", le 21 mars 1977

Au nom du Gouvernement et du peuple libériens et en mon propre nom, j'adresse tous mes souhaits à Votre Excellence, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, et aux membres du Conseil alors que vous êtes sur le point de débattre de la question de l'Afrique du Sud ce 21 mars, qui marque la Journée internationale consacrée à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Comme cette journée, et par là même le commencement du débat en votre auguste instance, coïncident avec le dix-septième anniversaire du massacre sauvage à Sharpeville de 69 hommes, femmes et enfants africains sans armes par la police sud-africaine, triste rappel de la lutte incessante et désespérée que mène un peuple opprimé contre l'apartheid, le Gouvernement et le peuple libériens font appel à la conscience du Conseil de sécurité et de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils démontrent au monde, par une action positive, que l'apartheid est véritablement un crime contre l'humanité et un système anachronique et vil qui est contraire aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies ainsi que de la Déclaration universelle des droits de l'homme et qui risque de plus en plus de déboucher sur une conflagration raciale en Afrique australe. Par une action positive, nous entendons l'application contre l'Afrique du Sud des dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et en particulier de l'Article 41 de la Charte. A tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui continuent de fournir des armes à l'Afrique du Sud directement ou indirectement, nous demandons d'entreprendre une sérieuse révision de leur politique et de mettre un terme à leur consternant commerce d'armes, qui se solde par des massacres comme ceux de Sharpeville et de Soweto.

Bien que le Gouvernement libérien ait toujours préconisé une solution pacifique et internationalement acceptée de la question de l'Afrique du Sud, de récentes déclarations du Gouvernement sud-africain suscitent des doutes sérieux quant à la sincérité et au désir de ce gouvernement d'abandonner sa législation et sa politique odieuses d'apartheid. Le Conseil doit être conscient du fait qu'il y a toute raison de croire que le temps de trouver des solutions pacifiques aux problèmes de l'Afrique australe s'amenuise de plus en plus et que lorsque toutes les portes conduisant à un règlement pacifique se trouveront fermées, le Conseil de sécurité ne manquera pas d'être blâmé pour n'avoir pas pris à temps des mesures positives. Nous en appelons particulièrement aux amis de l'Afrique

S/12301
Français
Annexe
Page 2

du Sud au Conseil de sécurité pour qu'ils ouvrent les yeux du Gouvernement sud-africain sur la folie de sa politique d'apartheid avant qu'il ne soit trop tard.

Le Gouvernement et le peuple libériens ne relâcheront jamais le soutien total qu'ils apportent à l'élimination de l'apartheid et au plein rétablissement des droits fondamentaux et inaliénables des Africains en Afrique du Sud, au Zimbabwe et en Namibie. Nous formons le fervent espoir que votre auguste instance examinera sérieusement et favorablement cet appel, ainsi que les autres appels semblables lancés dans l'intérêt des millions de personnes que le système diabolique de l'apartheid maintient en esclavage en Afrique du Sud, et tenons en même temps à assurer le Conseil de l'appui constant du Libéria à l'Organisation des Nations Unies, à sa Charte et aux efforts positifs et significatifs que l'Organisation déploie pour trouver rapidement des solutions satisfaisantes aux problèmes qui, en Afrique australe et ailleurs, menacent la paix et la sécurité internationales dans ce monde qui est le nôtre.
